

98% de taux de satisfaction en 2022* *étude réalisée auprès de nos stagiaires

Le GDS Manche vous propose une formation :

JOURNÉE 1

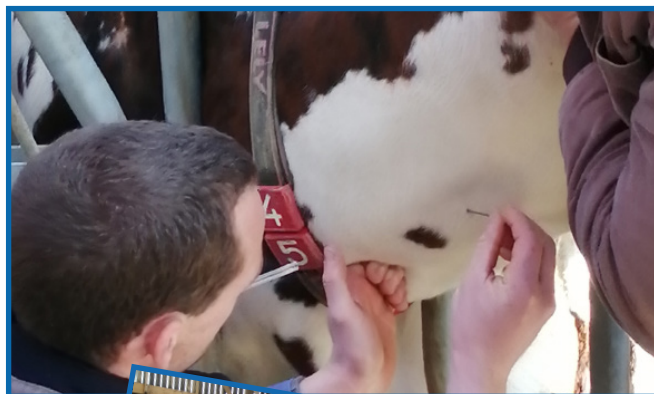
L'examen du bovin malade

Objectifs : être capable d'appliquer une méthode d'examen complet de ses bovins malades, de mieux reconnaître les maladies les plus courantes.

JOURNÉE 2

La bonne utilisation du médicament vétérinaire

Objectifs : être capable de maîtriser les techniques d'administration des médicaments vétérinaires, de gérer sa pharmacie d'élevage, d'utiliser les médicaments à bon escient notamment les antibiotiques, de respecter la réglementation.



Pour participer, il suffit de compléter le coupon réponse ci-dessous et le retourner au GDS¹

Date

Lieu

GDS MANCHE - 02 33 06 48 00 B.P. 231 - 50001 SAINT-LO CEDEX -

Cofinancée par :



En partenariat avec :



EDE : 50. ____ Raison Sociale :

Exploitant Salarié Autre Nom(s) et prénom(s) :

Adresse :

CP : ____ Ville :

Tél. port. : __/__/__/__/__ Courriel :

Cotisation Vivéa à jour : oui non Date de naissance :/...../.....

Programme journée 1

L'examen du bovin malade

▶ MATIN : travaux pratiques en exploitation bovine

- > Échanges sur les pratiques
- > Présentation et mise en application de l'examen du bovin malade sur les vaches mises à disposition

▶ APRÈS-MIDI : travaux dirigés en salle

- > Mise en situation en groupe dans différents cas de bovins malades à l'aide de scénarios pédagogiques

▶ Repas offert par votre GDS si adhérent

Informations

> **Public concerné** : éleveurs de bovins, salariés agricoles, stagiaires.

> **Pré-requis** : avoir une expérience dans la manipulation des bovins.

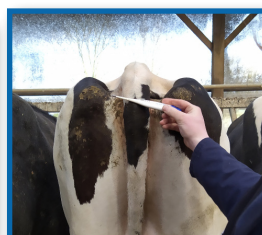
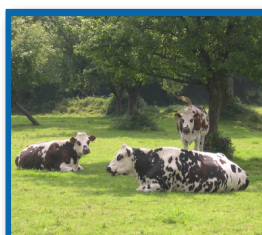
> **Outils et documents remis aux participants** : copie des visuels présentés, supports techniques.

> **Méthodes pédagogiques – Évaluation** : exposés et échanges, mise en pratique selon différentes méthodes, évaluation par QCM.

> **Validation** : attestation de présence / suivi de formation (si suivie intégralement)

> **Handicap et accessibilité** : en échangeant sur vos difficultés, nous pourrions mettre en oeuvre des conditions d'accueil en matière d'accessibilité et d'accompagnement.

Le règlement intérieur, les documents de présentations de nos formations, les résultats de satisfaction et les calendriers de programmation sont disponibles sur le portail GDS-Suivi de troupeau : <http://www.portail-gds50-suivi-de-troupeau.fr/>



Programme journée 2

La bonne utilisation du médicament vétérinaire

▶ MATIN : travaux pratiques en exploitation bovine

- > Échanges sur les pratiques et les attentes des stagiaires
- > Exercice d'auto-évaluation de la gestion du médicament dans son élevage sur la base d'un questionnaire
- > Présentation du matériel d'injection et pratique des injections
- > Analyse de la pharmacie vétérinaire et du carnet sanitaire de l'élevage d'accueil

▶ APRÈS-MIDI : travaux dirigés en salle

- > La réglementation sur le médicament vétérinaire
- > Échanges sur le carnet sanitaire et le pré-bilan sanitaire
- > La conditionnalité des aides de la PAC en lien avec le médicament
- > Sensibilisation aux risques d'apparition des antibio-résistances en éle-

Coût de la formation 180€ / jour

> Prise en charge à 100 % si vous êtes :

- Exploitant à jour de cotisation MSA et n'ayant pas consommé en totalité le crédit formation de 2250€ alloué / année par Vivéa
- En cours d'installation ou nouvel installé ayant régularisé la cotisation MSA.

> Facturation si vous êtes :

- salarié, prise en charge possible à 45 % via Ocapiat (voir conditions <https://www.ocapiat.fr/direction-regionale-normandie/>)
- non à jour de cotisation MSA.

